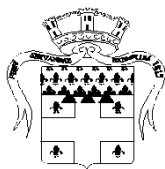


REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT
DE GRASSE

VILLE D'ANTIBES



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE D'EMPLACEMENTS APPARTENANT AU DOMAINE PUBLIC DESTINÉS A LA MISE EN PLACE DE DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES SIS CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

SECTION I : PERSONNE PUBLIQUE PROPRIETAIRE DU DOMAINE

Commune d'Antibes Juan-les-Pins,

Point de contact ou informations complémentaires : Direction de la Commande Publique – Service Activités Déléguées – Monsieur Guillaume BLAIS – Tél. : 04.92.90.52.76 – courriel : commandepub-act.deleguees@ville-antibes.fr.

SECTION II : OBJET DE L'AUTORISATION

L'autorisation d'occupation temporaire (AOT) est délivrée en application de l'article L2122-1-1 1) du C.G.3.P à l'issue d'une procédure de sélection.

La présente procédure de sélection porte sur l'attribution d'une autorisation d'occupation temporaire d'emplacements appartenant au domaine public, destinés à l'installation et l'exploitation de distributeurs automatiques sis dans le Hall au 1er étage du Conservatoire de Musique au 48 Chemin des basses Bréguières.

Les emplacements mis à disposition destinés à accueillir les distributeurs sont décomposés comme suit :

- Un emplacement pouvant accueillir un distributeur automatique de dimension maximale L 65 X P 82 X H 186.
- Un emplacement pouvant accueillir un distributeur automatique de dimension maximale L 85 X P 82 X H 186.

L'autorisation débutera le 4 janvier 2021 et se terminera le 30 juin 2021 (montage et démontage compris).

Code NUTS : FRL03

Classification CPV : 15894500-6 Produits de distributeurs automatiques.

SECTION III : CONDITIONS DE PARTICIPATION ET PROCEDURE

Le dossier de consultation précise les modalités de présentation des candidatures et des offres, ainsi que le lieu de dépôt des candidatures et des offres, et les critères de sélection des offres. Il peut être retiré jusqu'à la date limite de dépôt des candidatures et des offres.

Tous les candidats souhaitant participer à ces procédures peuvent retirer les dossiers de consultation gratuitement sur le profil d'acheteur de la Ville à l'adresse électronique suivante : <https://www.marches-securises.fr/>.

Date limite de réception des candidatures et des offres : Vendredi 16 octobre 2020, à 12h00.

SECTION IV : INSTANCE CHARGÉE PROCÉDURE DE RECOURS

Tribunal administratif de Nice – 18 Avenue des Fleurs – CS 61039 - 06050 Nice cedex 1 – mail : greffe.ta-nice@juradm.fr – Tél. : 04 89 97 86 00 – Fax : 04 93 55 78 31 – Adresse internet : <http://nice.tribunal-administratif.fr/>.

Date d'envoi du présent avis : 18/09/2020